

LA VALORISATION DES ARCHIVES

Dixièmes Journées des archives de l'Université catholique de Louvain

Sophie DIKOFF

Archiviste, Université Montpellier 1

Florence MATTEAZZI

Attaché aux Archives de la Ville de La Louvière

C'est sous le soleil que l'Université catholique de Louvain a accueilli les participants des deux journées d'études sur la valorisation des archives, les 25 et 26 mars 2010, à Louvain-la-Neuve. Pas moins de 6 pays différents étaient représentés (Algérie, Royaume-Uni, Belgique, Canada, France et Suisse)¹. La valorisation des archives est un sujet très complexe qui recouvre de nombreux aspects et comprend autant d'acceptations du terme que de formes possibles et de défis posés.

La valorisation peut être définie comme une "mise en valeur" ou encore une "diffusion". Ces deux interprétations sont celles que nous retrouvons dans nos pays. "Exploitation et mise en valeur" en France, "valorisation" en Belgique, "diffusion" au Canada. Cependant "valorisation" et "diffusion" ne sont pas synonymes. Ce sont même des concepts un peu flous qui rendent donc le terrain glissant. C'est pourquoi il est primordial de travailler dans le cadre de collaborations et de veiller à ne pas créer de mise en concurrence entre les acteurs potentiels.

La problématique de l'exploitation a de nombreux ancrages : disciplinaires, institutionnels, sociétaux. Un même document peut être "coutumier" (servir au quotidien dans la vie privée ou professionnelle de son producteur), "expressif" (telle une image religieuse) ou "pragmatique" et de par ce fait, répondre à un besoin humain.

Sur le plan disciplinaire, l'archiviste est aujourd'hui un intermédiaire entre archives et chercheurs mais aussi un gestionnaire de ressources documentaires et un médiateur culturel dont le rôle est de privilégier l'accroissement de la lisibilité et de l'intelligibilité des documents. Ce large éventail de perspectives explique la mise en pratique de techniques très différentes.

Sur le plan institutionnel, chacun développe un système adapté à sa perspective et à son environnement. Ainsi, lors de la création d'un service

d'archives, l'importance ne peut être donnée qu'à la mémoire essentielle ; l'étape suivante permettra de s'inscrire dans la continuité, de faire évoluer les collaborations et de multiplier les contacts. Ainsi, plus le service prendra de l'ampleur, plus la mémoire fonctionnelle pourra se développer.

Sur le plan sociétal, il ne faut pas perdre de vue que l'archiviste s'inscrit dans son temps et en suit les tendances. Il doit faire face aux besoins des chercheurs qui souhaitent l'accès à un maximum de documents tout en respectant l'importante législation sur la protection de la vie privée. En parallèle, l'utilisation d'Internet permet de rendre accessible une multitude d'informations à tout un chacun.

Valoriser englobe différentes notions. Ce peut être informer, témoigner, éduquer, ouvrir au plus grand nombre ou encore participer à la médiation culturelle, comme l'ont souligné nombre d'intervenants mais aussi, de manière plus spécifique selon les points de vue et les expériences de chacun :

- évoquer et permettre aux documents d'émouvoir, de toucher à la sensibilité ;
- donner un sens à la mémoire ;
- croire au devenir des archives en tant que trace du passé mais aussi gage d'avenir ;
- intégrer les traces du passé avec les impératifs du présent et surmonter la fracture numérique ;
- virtualiser contre la disparition (notamment après une dictature, lutter contre l'oubli et la disparition des témoignages), créer et faire entrer dans un nouvel ordre de virtualité ;
- jouer les entremetteurs entre documents et public, attirer de nouveaux publics par une démarche volontariste ;
- s'inscrire dans une mission démocratique ;
- défendre et illustrer l'esprit critique.

La valorisation a connu une importante évolution au cœur même de notre métier. Après être restée

longtemps à l'écart de nos préoccupations, elle en fait aujourd'hui partie intégrante. Même si la valorisation peut parfois apparaître comme concurrente de la collecte, du classement ou encore de la description archivistique, les liens entre ces différentes missions sont pourtant très étroits et peuvent engendrer une stimulation réciproque.

La plupart des actions de valorisation vise le grand public et, actuellement, l'accent est nettement mis sur les initiatives locales. Mais des publics plus spécifiques peuvent être également retenus tels que le monde scolaire, la recherche ou encore les autorités.

Les formes de la valorisation ont connu une grande évolution : des premières formes (publications érudites) à l'animation culturelle en passant par l'action éducative aujourd'hui couramment utilisées. Des expériences originales ont également été réalisées : de la création du Musée administratif de Bruxelles qui a existé une petite quinzaine d'années de 1920 à 1934 aux expériences actuelles détournant les archives de leur vocation de lieu patrimonial pour en faire un lieu culturel comme un autre (archives mises en scène par une lecture à haute voix, support de créations contemporaines *Ar(t)chives*, ...).

La vulgarisation des archives en dehors de leur milieu propre est un défi majeur de notre temps. Dans ce contexte, le web, à présent indispensable pour communiquer, permet même aux plus petits services ou à ceux ayant peu de moyens de s'ouvrir vers l'extérieur. C'est ainsi que les archives apparaîtront davantage tournées vers l'avenir que vers le passé.

L'archiviste est donc non seulement un médiateur mais surtout un acteur dans un processus de médiation. C'est pourquoi la valorisation ne peut pas être le projet d'un archiviste isolé mais doit être porté par une équipe dont les membres travaillent en complémentarité.

Quels que soient la forme et le public choisis, apprendre à valoriser tout en apprenant de la

valorisation revient à connaître les rouages propres à la valorisation et à déterminer ses objectifs afin de répondre de manière cohérente et d'investir ses énergies dans l'établissement d'une réelle politique. Cela tout en ne perdant jamais de vue que toute démarche de valorisation est dépendante de la manière dont son instigateur conçoit les archives !

Finalement, le principal enjeu de la valorisation n'est-il pas de faire reconnaître la place des archivistes dans la cité ? De valoriser les archives pour valoriser les archivistes, pour faire connaître les services et leurs fonctions et aboutir à la reconnaissance du métier et à la reconnaissance de la communauté des archivistes ? En posant cette problématique, on peut mesurer toute l'importance de se donner les moyens de faire savoir à côté de savoir faire.

L'exemple est flagrant dans le cadre de la constitution et de l'adoption de la *Déclaration québécoise sur les archives*², initiative d'un groupe d'archivistes du Québec en réaction au risque de suppression d'un programme de subvention. Cette déclaration est aujourd'hui à la base de l'adoption d'un projet de *Déclaration universelle pour les Archives* par le Conseil international des Archives. Les 15 versions successives du texte ont abouti à l'affirmation de 4 objectifs : proclamer l'importance de la gestion des documents administratifs, celle du patrimoine archivistique, responsabiliser les citoyens et favoriser l'accroissement des ressources.

Rien n'est acquis pour l'avenir. Le paysage change. Les archives sont toujours liées à la sphère du pouvoir mais on peut légitimement se demander quels seront les pouvoirs de demain et où se situera la limite entre le contrôle de l'identité et celui des esprits. Les archives ne seront-elles pas alors une source d'action et d'espoir pour aboutir à l'épanouissement et non à l'étouffement de l'humanité, en quelque sorte un lieu de résistance ? Les archives ne sont-elles pas un gage de démocratie et ce, dès le plus petit niveau de pouvoir : la commune ?

Notes

- ¹ Le programme détaillé des journées est consultable à l'adresse suivante : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/arcv/documents/JDA10_programme.pdf (consulté le 22 mai 2010).
- ² Association des Archivistes du Québec. *La déclaration québécoise sur les archives* [en ligne]. <http://www.archivistes.qc.ca/declaration/index.html> (consulté le 22 mai 2010).